

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt-cinq, le jeudi 13 novembre à 20h00.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle de réunion communautaire au siège de la Communauté de Communes à CUSSAC sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 07 novembre deux mille vingt-cinq.

Présents : Christophe Gérouard, Patrice Chauvel, Agnès Varachaïd, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Louis Furlaud, Jean Maynard, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Joël Vilard, Richard Simonneau, Josiane Lefort, Alain Duris, Bernard Darfeuilles, Christian Vignerie, Chantal Robin, Bruno Grancioing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Pierre Hachin, Jérôme Suet, André Soury, Pascal Rampnoux

Pouvoirs : Maryse Thomas pouvoir à Christian Vignerie, Thierry Dauchart pouvoir à Pierre Hachin, Jean-Pierre Broussaud pouvoir à Louis Furlaud, Bertrand Jayat pouvoir à Bruno Grancioing

Suppléants présents :

Secrétaire de séance : Agnès Varachaïd

Objet : Ouvertures de postes au tableau des emplois communautaires et modifications subséquentes du tableau des emplois communautaires à compter du 14 novembre 2025.

Monsieur le Président rappelle qu'afin de tenir compte des évolutions de carrière, et de pérenniser les emplois occupés, il s'avère nécessaire d'ouvrir les postes suivants au tableau des emplois communautaires, pour :

- Un agent occupant des fonctions d'Assistante Ressources Humaines,
- Un agent occupant des fonctions de l'ALSH de Maisonnais-sur-Tardoire,
- Un agent occupant les fonctions de responsable du service d'animation touristique et qui a été inscrite sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de Rédacteur établie par arrêté du Centre de Gestion de la FPT87 au titre de la Promotion Interne pour l'année 2025,
- Un agent occupant des fonctions à la micro-crèche de Cussac.

Grades	Filière	Catégorie	Durée	Nombre
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Administrative	B	TC	1
Rédacteur	Administrative	B	TC	1
Adjoint d'Animation principal de 2 ^{ème} classe	Animation	C	TNC 28/35 ^{ème}	1
Agent social	Sociale	C	TNC 32/35 ^{ème}	1

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE D'OUVRIR**, à compter du 14 novembre, les postes tels que rappelés dans le tableau ci-dessus,
- **DECIDE DE MODIFIER**, à compter du 14 novembre, le tableau des emplois communautaires.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire le
Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD